



Bondoufle, le 18 MARS 2018

Service enfance-jeunesse

Affaire suivie par :
Stéphane Lioret
Tél : 01.60.86.45.88

N/réf: JH/ST/SS/SL/2018/ 7

Objet : Dossier d'inscription périscolaire et A.L.S.H. 2018/2019

■ Affaires
générales
01 69 91 52 66

■ C.C.A.S.
01 69 91 52 69

■ Communication
Culture
01 60 86 99 33

■ Centre de loisirs
Périscolaire
01 60 86 45 88

■ Jeunesse
Colonies
01 60 86 01 47

■ Petite Enfance
Crèche
01 60 76 59 20

■ Scolaire
01 69 91 52 71

■ Techniques
01 69 91 52 80

■ Urbanisme
Environnement
01 69 91 52 73

Madame, Monsieur,

Votre enfant fréquente, ou est susceptible de fréquenter, le périscolaire (matin et soir), le temps du midi ou le centre de loisirs au cours de l'année scolaire 2018-2019.

Pour se faire, vous devez remplir le dossier d'inscription joint à ce courrier. Je vous signale que ce dossier est **obligatoire** et qu'il doit nous parvenir pour la rentrée scolaire. Afin de le récupérer, une permanence sera assurée en mairie les samedis 8 et 15 septembre 2018.

Vous trouverez ci-joint :

- la fiche sanitaire de liaison pour l'année scolaire 2018/2019,
- la fiche de renseignements.

Je vous demande de bien vouloir nous retourner les documents suivants :

- l'attestation d'assurance extra-scolaire ou périscolaire,
- la fiche sanitaire de liaison remplie,
- la fiche de renseignements.

Sans retour des documents demandés, votre enfant ne sera pas accepté au périscolaire ni aux accueils de loisirs. Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Jean HARTZ
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

